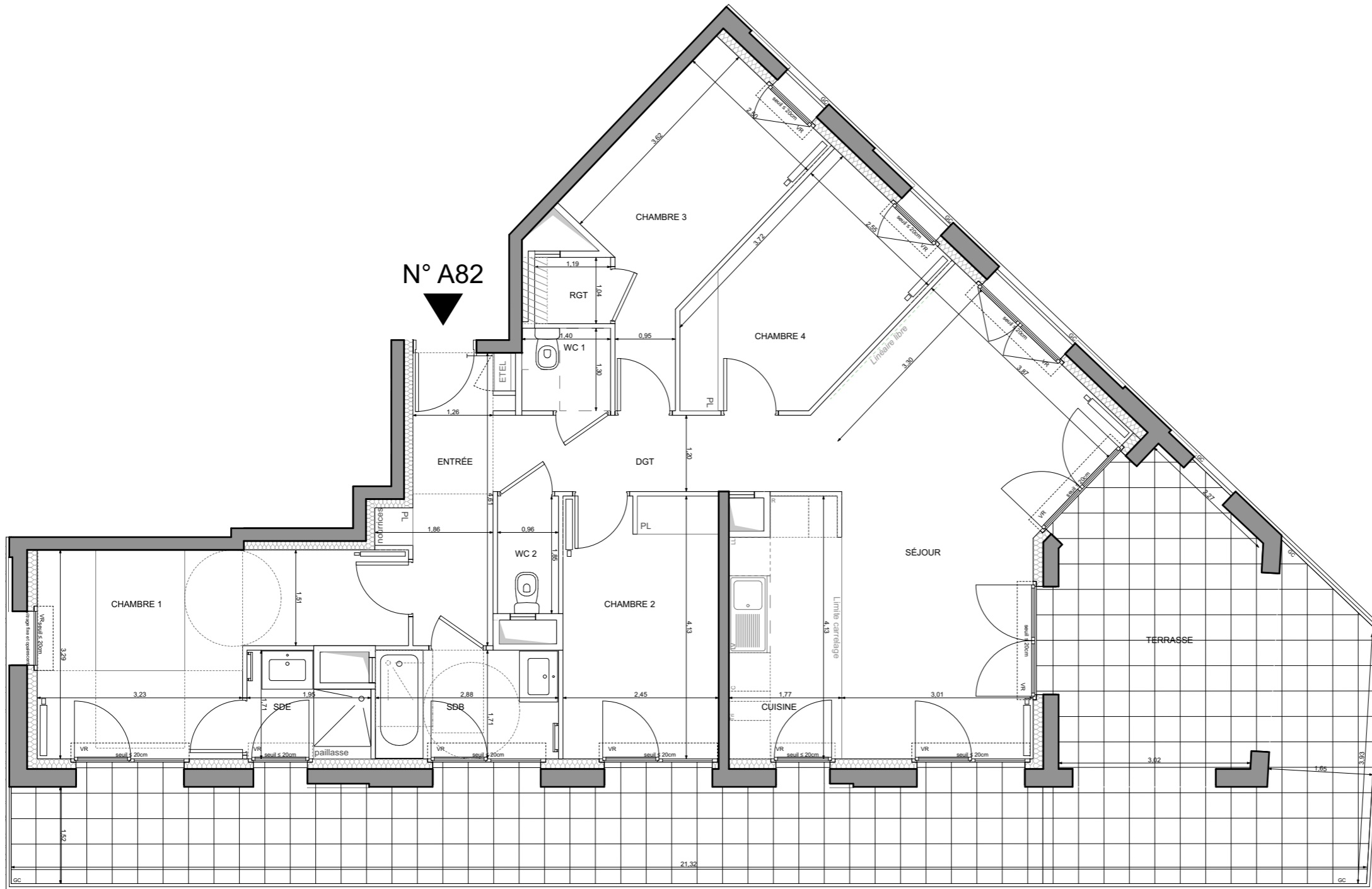


N° A82



**HALL A**  
APPARTEMENT DE 5 PIECES  
n°A82 au 8ème étage

ENTRÉE	6,25 m <sup>2</sup>
SÉJOUR	24,28 m <sup>2</sup>
CUISINE	6,88 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	14,56 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,09 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10,93 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 4	10,26 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2,78 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,92 m <sup>2</sup>
WC 1	1,81 m <sup>2</sup>
WC 2	1,78 m <sup>2</sup>
DRESSING	1,25 m <sup>2</sup>
DÉGAGEMENT	5,99 m <sup>2</sup>

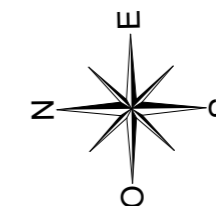
**SURFACE TOTALE HABITABLE 101,78 m<sup>2</sup>**

TERRASSE 52,74 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 154,52 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE 1/2**

VR	volet roulant		radiateur
GC	garde corps	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
	robinet de puisage	TRI	tri sélectif
	sèche-serviette	---	retombée de poutre
AP	allège pleine	PV	pare-vue
	fenêtre		porte fenêtre
	fenêtre fixe		fenêtre fixe opaiescent



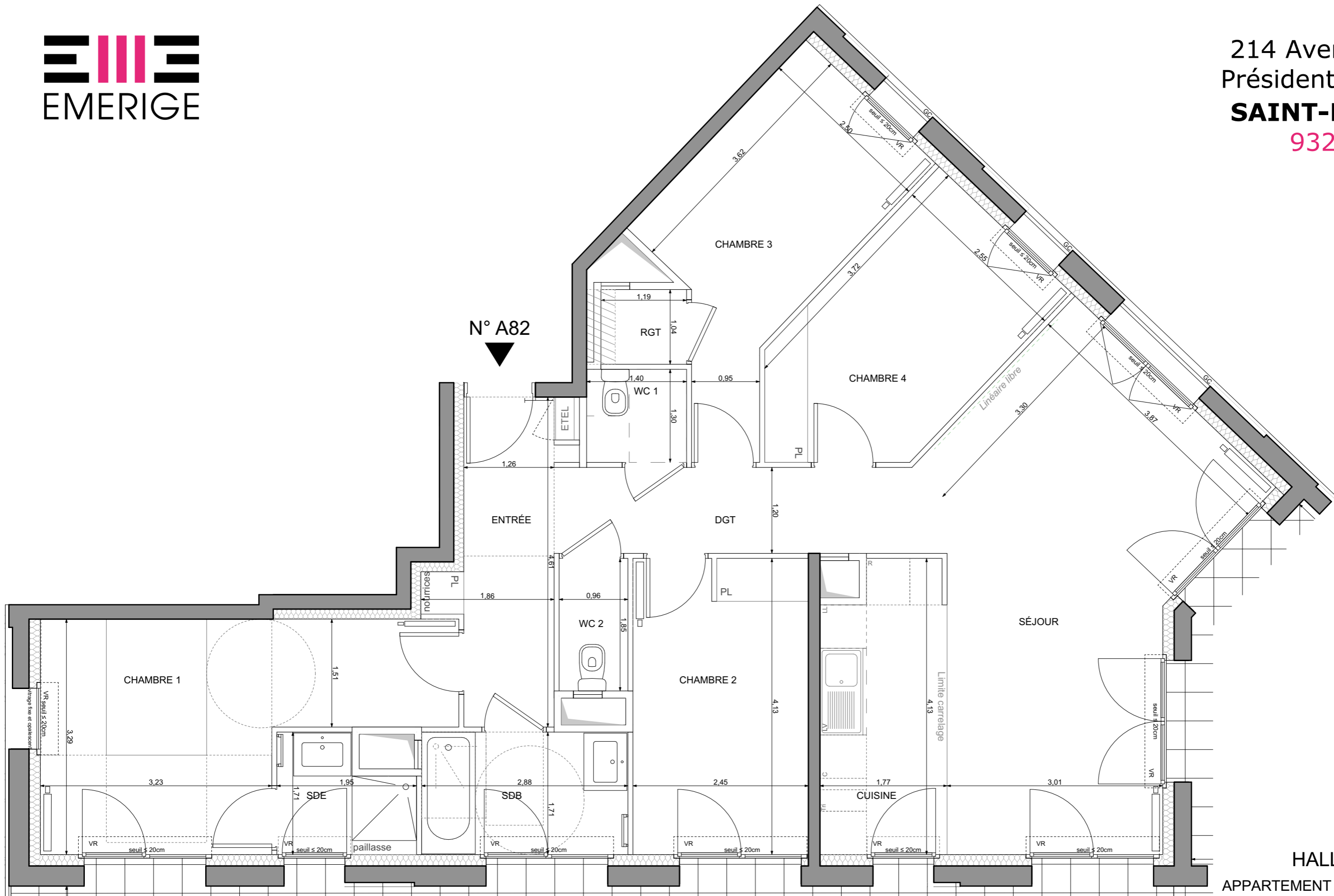
Conformément à la réglementation, ce plan est :

**EVOLUTIF** **PMR**

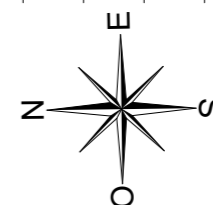
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Indice A Mars 2024

Echelle :



**HALL A**  
APPARTEMENT DE 5 PIECES  
n°A82 au 8ème étage



LEGENDE 2/2

Indice A Mars 2024  
Echelle : 0 50 100 200cm

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »